



MAIRIE DE GERVANS

Compte-Rendu de la réunion du Conseil municipal

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux février, le Conseil municipal de GERVANS régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la salle Les Berges du Rhône sous la présidence de M. Pascal CLAUDEL, Maire.

Présents : M. Jean-Sébastien GUIER, Mme Christelle FOSSE, M. Philippe MILAN, Mme Christine JULLIEN, M. Nicolas BAUGIRAUD, Mme Corinne CHEVAL, Mme Stéphanie VEYRET, Mme Patricia FAURE, M. Daniel HUGOUD, Mme Régine VERON, M. Christian DELAS,

Date de la convocation : 15 février 2021

M. Jean-Marc KEHRWILLER donne pouvoir à M. Jean-Sébastien GUIER

Mme Marie Claude AYMARD donne pouvoir à M. Pascal CLAUDEL

M. Damien EYNARD donne pouvoir à Mme Régine VERON

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut siéger valablement.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme Régine VERON, secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Début à 18h35

1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 décembre 2021

Approuvé à l'unanimité

2) Délibérations :

2a) Reprise des concessions funéraires

En 2017, un bilan a été effectué concernant les concessions abandonnées et ce sur 3 ans (temps légal de la procédure). Aucune famille ne s'est manifestée pour les 8 concessions concernées. C'est pourquoi, il est proposé de reprendre les concessions. Il sera fait appel aux pompes funèbres pour procéder à une réduction de corps.

Approuvé à l'unanimité

2b) Amende pour dépôt sauvages aux points d'apports OMR

M. le MAIRE propose d'augmenter l'amende de 75€ à 135€ pour dépôts sauvages à proximité des îlots de propreté.

Approuvé à l'unanimité

2c) Prolongation de la concession CNR

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la concession a été signée pour la première fois en 1933 et ce jusqu'en 2023. La CNR propose de reconduire cette concession jusqu'en 2041 avec un projet d'investissement à hauteur de 500 millions d'euros avec une extension des berges de plus de 80 km (de Lyon nord via Avignon jusqu'à Beaucaire), avec la gestion des usines hydroélectriques, des barrages et l'entretien des digues. Localement, la création de passe à poisson et d'une Microcentrale Hydro-électrique est envisagée sur le barrage d'Arras. La surface exploitée globale passerait de 27 hectares à 30 hectares.

Approuvé à l'unanimité

2d/ Urbanisme

M. le Maire informe le Conseil Municipal que M. Fayolle a créé un lotissement comprenant 4 lots au chemin des Habrards. M. Fayolle rétrocédera la voirie à la fin des travaux pour 1 € symbolique à la Commune.

Approuvé à l'unanimité

2e/ Projet Route des Creux

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le montant global des travaux d'aménagement est de 113 700 €. Monsieur le Maire a rencontré l'agence de l'Eau afin de lui exposer le projet et de connaître les subventions possibles.

Monsieur Le maire demande au conseil de l'autoriser à lancer les demandes de subventions auprès du Département de la Drôme et de l'Agence de l'Eau.

Approuvé à l'unanimité

2f/ Centre de Gestion 26

M. le Maire informe le Conseil Municipal que Le centre de gestion 26 propose de nouvelles garanties pour les titulaires et contractuels. Cela permet de faire une économie de 943€ par an.

Approuvé à l'unanimité

2g/ Prêt du gymnase

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'Arche Agglo propose un remboursement de 3228.69 € (via une convention) pour le prêt de la salle "Joseph BADEL" en août 2020 par l'association Seb Evènements

Approuvé à l'unanimité

3) Projet : Jeux place des Amandiers

Suite à l'enlèvement du skate park obsolète, création d'une commission pour l'étude d'une nouvelle aire de jeux pour les enfants de 6 à 11 ans

Les membres de cette commission sont Christine Jullien (adjointe) Stéphanie Veyret, Daniel Hugoud, Damien Eynard et Régine Veron, conseillers municipaux

4) Questions et infos diverses

- Invitation de Mireille Clapot le lundi 8 mars 2021 à 18h30
- Nettoyage de printemps organisé par La Mairie de GERVANS et Arche Agglo le samedi 20 mars 2021. Rendez-vous à 8h30 Place de la Mairie
- Élections départementales et régionales les dimanches 13 et 20 juin 2021 de 8h à 18 heures
- Fleurissement du village (entrée du village, N7 et jardinière aire du camping-car) => déplacement le 5 mars aux pépinières Jacquet à St Peray pour conseil et proposition tarifaire.
- Projet des Vignerons gervandois avec les 2 restaurateurs "la Treille" et Pizza 7 : créer un plat autour du vin le week end du 29 mars 2021, l'idée étant que {une bouteille offerte dès 40 € de pizzas ou 3 menus achetés}
- Une subvention exceptionnelle pourrait être versée s'ils devaient souscrire une assurance. Le montant serait de 100 €.

Fin de séance : 20h55

La secrétaire de séance

R. VERON

Le Maire

P. CLAUDEL